



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022

Convocation du : 13 mai 2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.092

VIE SPORTIVE
PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE SPORTS

Autorisation - Approbation

380

Considérant la délibération DE22.022 du 24 mars 2022 définissant la programmation 2022 du contrat de ville ;

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du sport et de l'obtention du label Terre des Jeux Paris 2024, la ville a répondu à un appel à projet « crédits spécifiques » en Contrat de Ville. En effet, dans le cadre de sa programmation « Été du Sport 2022 », la ville souhaite ancrer davantage la pratique sportive sur le territoire, notamment vers les publics des quartiers prioritaires.

Au-delà d'une programmation tout public déjà riche, il s'agit de mettre en place des actions spécifiques permettant de :

- Promouvoir la pratique de l'activité physique au cœur des quartiers « politique de la ville », et lever les freins financiers et de mobilité,
- Développer les activités libres et gratuites sur le territoire avec une attention particulière pour les publics en quartiers « politique de la ville »,
- Valoriser la pratique sportive associative et créer du lien avec les habitants des quartiers « politique de la ville » permettant l'inclusion et le partage,
- Sensibiliser la pratique sportive comme vecteur du mieux vivre ensemble pour les publics fragilisés.

Dans ce cadre, la ville s'est vue octroyer une dotation de 16 000 € dont une partie est fléchée vers différentes associations sportives partenaires, à hauteur de :

- 10 400 € pour le Club Léo Lagrange d'Armentières, répartis entre les sections Rugby, Athlétisme, Boxe Française et Musculation
- 3 000 € pour la SOA Basket pour son action « Un temps pour elles »

Il convient de préciser que ces deux partenaires se sont manifestés suite à un appel à candidatures lancé par la collectivité auprès de l'ensemble des associations sportives du territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions,
- d'autoriser le versement, en temps utile, de ces subventions aux porteurs de projets concernés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille